

CHAMBRE NATIONALE DES PROFESSIONS LIBERALES - CNPL

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2018

Auteuil Audit
19, rue Eugène Manuel
75116 PARIS
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes de Paris

CHAMBRE NATIONALE DES PROFESSIONS LIBERALES - CNPL

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2018

Auteuil Audit
19, rue Eugène Manuel
75116 PARIS
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes de Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2018

CHAMBRE NATIONALE DES PROFESSIONS LIBERALES - CNPL

11, boulevard de Sébastopol
75001 PARIS

Aux membres,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la CNPL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'Opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et/ou financier et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 10 décembre 2019

Auteuil Audit
Commissaire aux comptes



Vincent Hamou, Associé

Sommaire

Sommaire	1
BILAN	
Bilan Actif	2
Bilan Passif	3
COMPTE DE RÉSULTAT	
Compte de résultat	4
Compte de résultat (Suite)	5
ANNEXE	
Règles et méthodes comptables Association	6
Etat des immobilisations	7
Etat des amortissements	8
Etat des provisions et dépréciations	9
Etat des créances	10
Etat des dettes	11
Produits à recevoir	12
Charges à payer	13

Bilan Actif

BILAN ACTIF	Du 01/01/2018 au 31/12/2018			Au 31/12/2017
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	13 347	13 347		58
Fonds commercial				
Autres				
Immobilisations en cours				
Avances				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres	43 955	39 266	4 689	8 963
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<i>Immobilisations financières (1)</i>				
Participations				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	7 276		7 276	7 276
TOTAL I	64 578	52 613	11 965	16 297
Comptes de liaison				
TOTAL II				
ACTIF CIRCULANT				
<i>Stocks et en-cours</i>				
Matières premières, autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commande				
<i>Créances (2)</i>				
Usagers et comptes rattachés				
Autres	70 839		70 839	82 308
<i>Valeurs mobilières de placement</i>				
<i>Instruments de Trésorerie</i>				
<i>Disponibilités</i>	135 359		135 359	135 273
<i>Charges constatées d'avance (2)</i>	606		606	574
TOTAL III	206 803		206 803	218 154
Frais d'émission d'emprunts à étaler IV				
Primes de remboursement des emprunts V				
Ecart de conversion actif VI				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	271 381	52 613	218 769	234 452
(1) Dont à moins d'un an				
(2) Dont à plus d'un an				
Engagements reçus :				
- Legs nets à réaliser :				
- Acceptés par les organes statutairement compétents				
- Autorisés par l'organisme de tutelle				
- Dons en nature restant à vendre				
- Avals, cautions et garanties reçus				
- Créances escomptées non échues				
- Pour utilisation en crédit-bail mobilier				
- Pour utilisation en crédit-bail immobilier				
- Autres				

Bilan Passif

BILAN PASSIF	Du 01/01/2018	
	Au 31/12/2018	Au 31/12/2017
FONDS PROPRES		
Fonds associatifs sans droit de reprise	174 865	154 805
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	8 690	20 060
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds associatifs avec droit de reprise :		
- Apports		
- Legs et donations		
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
Ecart de réévaluation		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
Droit des propriétaires commodat		
TOTAL I	183 555	174 865
Comptes de liaison		
TOTAL II		
PROVISIONS ET FONDS DEDIES		
Provisions pour :		
- Risques		
- Charges		
Fonds dédiés sur :		
- Subventions de fonctionnement		
- Autres ressources		
TOTAL III		
EMPRUNTS ET DETTES (I)		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes :		
- Auprès des établissements de crédit (2)		
- Financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
- Fournisseurs et comptes rattachés	12 000	17 620
Dettes :	23 213	33 861
- Fiscales et sociales		
- Sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		8 106
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL IV	35 213	59 586
Ecart de conversion passif	V	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	218 769	234 452
(1) Dont à moins d'un an		
(1) Dont à plus d'un an		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		
Engagements donnés :		
- Avals, cautions et garanties données		
- Effets circulants sous l'endos de l'organisme		
- Redevances crédit-bail mobilier restant à courir		
- Redevances crédit-bail immobilier restant à courir		
- Autres engagements donnés		

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Au 31/12/2018			Au 31/12/2017
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation				
Vente de marchandises				
Production vendue : - Biens - Services				
Chiffre d'affaires Net				
Production : - Stockée - Immobilisée				
Subventions d'exploitation			191 760	189 037
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges			4 474	
Cotisations			60 494	83 172
Autres produits (hors cotisations)			31	4 762
TOTAL I			256 759	276 971
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats et charges externes			126 527	118 236
Impôts, taxes et versements assimilés			520	573
Salaires et traitements			77 542	89 701
Charges sociales			35 532	42 422
Dotations aux : - Amortissements sur immobilisations - Dépréciations des immobilisations - Dépréciations de l'actif circulant - Provisions			4 332	4 113
Autres charges			1 262	502
TOTAL II			245 716	256 911
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			11 044	20 060
Excédent ou déficit transféré III				
Déficit ou excédent transféré IV				
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun (III - IV)				
Produits financiers				
Produits financiers de participation				
Produits autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			178	
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL V			178	
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements et dépréciations				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
TOTAL VI				
RESULTAT FINANCIER (V - VI)			178	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)			11 222	20 060

COMPTE DE RESULTAT (SUITE)	Au 31/12/2018	Au 31/12/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	27 084	
TOTAL VII	27 084	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	6 000	
Sur opérations en capital	23 615	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL VIII	29 615	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-2 532	
Impôts sur les bénéfices IX		
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs X		
Engagements à réaliser sur ressources affectées XI		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII + X)	284 021	276 971
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + XI)	275 331	256 911
EXCEDENT OU DEFICIT (Total des produits - Total des charges)	8 690	20 060

Evaluation des contributions volontaires en nature

PRODUITS	Au 31/12/2018	Au 31/12/2017
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL		

CHARGES	Au 31/12/2018	Au 31/12/2017
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
TOTAL		

Annexe

Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 – articles 7,21,24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018 dont le total est de 218 769 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de 8 690 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- Le PCG 1999 approuvé par arrêté ministériel du 22 juin 1999
- La loi n° 83 353 du 30 avril 1983
- Le décret 83 1020 du 29 novembre 1983
- Les règlements du comité de réglementation comptable.

Faits caractéristiques

Néant

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue indiquée dans le tableau d'amortissement.

Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	13 347		
TOTAL	13 347		
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions :			
- Sur sol propre			
- Sur sol d'autrui			
Installations :			
- Générales, agencements et aménagements constructions			
- Techniques, matériel et outillage			
- Générales, agencements et aménagements divers			
Matériel :			
- De transport			
- De bureau et informatique, mobilier	43 955		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	43 955		
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres :			
- Participations	19 000		
- Titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	7 276		
TOTAL	26 276		
TOTAL GENERAL	83 578		

CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réévaluation légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Valeur d'origine des immos en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			13 347	
TOTAL			13 347	
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
Installations :				
- Gales, agencets et aménagt. const.				
- Techniques, matériel et outillage				
- Gales, agencets et aménagt. divers				
Matériel :				
- De transport				
- De bureau et informatique, mobilier			43 955	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			43 955	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :				
- Participations	6 500	12 500		
- Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			7 276	
TOTAL	6 500	12 500	7 276	
TOTAL GENERAL	6 500	12 500	64 578	

Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	13 288	58		13 347
TOTAL	13 288	58		13 347
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Installations générales, agencements et aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	34 992	4 274		39 266
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	34 992	4 274		39 266
TOTAL GENERAL	48 281	4 332		52 613

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement et dvp.							
Autres postes d'immo. incorporelles							
TOTAL							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agenc. et aménag. des constructions							
Inst. techniques, mat. et outillage industriels							
Inst. gales, agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau et informatique, mobilier							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GENERAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE			TOTAL GENERAL NON VENTILE			TOTAL GENERAL NON VENTILE	

CADRE C

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglementées				
- Reconstitution des gisements				
Provisions pour : - Investissements				
- Hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL				
Risques et charges				
- Litiges				
- Garanties données aux clients				
- Pertes sur marché à terme				
- Amendes et pénalités				
- Pertes de change				
Provisions pour : - Pensions et obligations				
- Impôts				
- Renouvellement des immobilisations				
- Gros entretien et grandes révisions				
- Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL				

NATURE DES DEPRECIATIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations				
- Incorporelles				
- Corporelles				
Immobilisations : - Titres mis en équivalence				
- Titres de participations	8 000		8 000	
- Financières	11 000		11 000	
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation	8 084		8 084	
TOTAL	27 084		27 084	
TOTAL GENERAL	27 084		27 084	
- D'exploitation				
Dont dotations et reprises : - Financières				
- Exceptionnelles			27 084	
Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation				

Etat des créances

Créances (a)	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	7 276		7 276
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	70 839	70 839	
Charges constatées d'avance	606	606	
TOTAL	78 721	71 444	7 276
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques			

Etat des dettes

Dettes (b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de - A 1 an max. à l'origine crédit (1) : - A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	12 000	12 000		
Personnel et comptes rattachés	7 979	7 979		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	14 811	14 811		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	423	423		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	35 213	35 213		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

Produits à recevoir
(Article R123-189 du Code de Commerce)

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2018	31/12/2017
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	70 838.50	81 846.00
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	70 838.50	81 846.00

Détail des produits à recevoir

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2018	31/12/2017
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	70 838.50	81 846.00
46870100 COTISATIONS P.A.R.	23 272.50	36 182.00
46870300 CNAF SUBVENTIONS A RECEVOIR	47 566.00	45 664.00
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	70 838.50	81 846.00

Charges à payer
(Article R123-189 du Code de Commerce)

CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2018	31/12/2017
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 000.00	6 000.00
Dettes fiscales et sociales	11 517.25	12 618.30
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		8 105.78
TOTAL	17 517.25	26 724.08

Détail des charges à payer

CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2018	31/12/2017
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 000.00	6 000.00
40810000 FOURNISSEURS, FACTURES NON PAR	6 000.00	6 000.00
Dettes fiscales et sociales	11 517.25	12 618.30
42820000 C.A.P. CONGES PAYES	7 967.12	8 859.27
43860200 C.A.P. CHARGES S/CP	3 127.47	3 272.13
44863000 Formation continue	422.66	486.90
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		8 105.78
46860000 DIVERS CHARGES A PAYER		8 105.78
TOTAL	17 517.25	26 724.08

CHAMBRE NATIONALE DES PROFESSIONS LIBERALES - CNPL

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Exercice clos le 31 décembre 2018

Auteuil Audit
19, rue Eugène Manuel
75116 Paris
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes de Paris

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018

CHAMBRE NATIONALE DES PROFESSIONS LIBERALES - CNPL

11, boulevard de Sébastopol
75001 PARIS

A l'assemblée générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé

1- Indemnités pertes de gain et frais de déplacement du Président

En contrepartie de son engagement au sein de la CNPL, votre président a la faculté de percevoir des indemnités pour perte de gains, des indemnités de déplacement et un remboursement de frais (indemnité forfaitaire de frais et indemnités kilométriques) pour les déplacements réalisés dans le cadre de l'objet social de votre syndicat.

Le montant comptabilisé globalement au 31/12/2018 en charges sur ces postes s'élève à 20 688.09 € dont 11 819.34 € d'indemnités pour perte de gains,

Paris, le 10 décembre 2019

Auteuil Audit

Commissaire aux comptes



Vincent Hamou, Associé